

Plan de lutte contre L'intimidation et La violence à l'école (Évaluation annuelle des résultats)



Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : Croisée-des-Champs

Date : mai 2022

Nombre de signalements de violence : 108

Nombre de signalements d'intimidation : 2


Nombre de plaintes : 0

Objectifs au plan de lutte


1- Diminuer le nombre de manquements majeurs liés à la violence physique (se pousser, se tirer, frapper quelqu'un) et à la violence verbale (manque de respect envers les élèves et les adultes).

2- Maintenir ou augmenter le sentiment de sécurité sur la cour d'école (87% des élèves se sentent en sécurité)

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2021-2022

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école	À développer	À consolider	À maintenir
<p>Poursuivre les objectifs des dernières années</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Diminuer le nombre de manquements majeurs liés à la violence physique et verbale. 			



<p>✚ Maintenir ou augmenter le sentiment de sécurité à l'école (92,7% des élèves se sentent en sécurité à l'école)</p>			
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	-------------------------------------------------------------------------------------

Mise en œuvre des moyens

Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :

✚ **Les mesures de prévention :**

La majorité des mesures de prévention ont été mises en place. Nous avons maintenu le SCP et nous avons offert plusieurs activités préventives dans le but de diminuer les actes d'intimidation et de violence, dont le projet Dire-Mentor. Également, nous avons effectué des semaines thématiques (bienveillance, motivation scolaire) pour faciliter l'apprentissage des comportements attendus et créer un milieu sain et sécuritaire. Nous avons fait sept célébrations pour récompenser les élèves méritants.

Sur la cour de récréation, nous avons mis en place des zones de jeux animés, nous avons aussi fait des récréations animées au gymnase. Nous avons fait l'achat de matériel supplémentaire et nous avons ajouté un plus grand nombre de surveillants pour assurer la sécurité des élèves de l'école et avec les mesures ajoutées du gouvernement, nous avons pu avoir les mêmes surveillants à toutes les récréations ce qui était très aidant.

✚ **Les modalités de signalement et de consignation :**

Les modalités de signalement ont été respectées. Les élèves et les parents se réfèrent aux adultes de l'école, mais n'utilisent pas les billets roses de signalement. Tel que prévu, nous avons utilisé l'outil Mémos du CSSRDN afin de consigner les événements.



✚ Les mesures éducatives et de sanction et les mesures de soutien :

Suite à l'analyse de toutes les situations, des interventions éducatives, de sanctions et des mesures de soutien ont été prévues. Nous avons même pu faire des retenues réflexives par rapport aux écarts de conduite sur la cour de récréation pendant la période hivernale.

Les difficultés rencontrées :

- Le manque de personnel : plusieurs absences

Les éléments facilitants :

- La surveillance accrue et stratégique
- Le plus grand nombre d'intervenants
- Les mesures concertées et l'implication de tout le personnel
- L'enseignement des comportements attendus
- Le renforcement
- Les deux récréations du matin (meilleure connaissance des élèves, meilleure vision des élèves, moins d'élèves à surveiller, création d'un lien entre les élèves et les intervenants, meilleure diffusion des informations)
- Les ajouts de service grâce à des sommes supplémentaires



Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et

L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<ul style="list-style-type: none">✚ Collaboration entre les enseignants, les TES, les surveillantes et les éducatrices lors de la surveillance des récréations.✚ Cohérence entre les intervenants✚ Attentes claires envers les élèves✚ Intervention rapide, toutes les dénonciations ont été prises au sérieux et traitées le jour même	<ul style="list-style-type: none">✚ Connaissance des comportements attendus✚ Sensibilisation des élèves sur le respect par différentes activités.✚ Respect des règles.✚ Participation aux récréations animées.	<ul style="list-style-type: none">✚ Développer une relation de confiance, les cas soulevés sont traités et pris au sérieux (l'école intervient)✚ Collaboration des parents dans les suivis auprès des élèves concernés	<ul style="list-style-type: none">✚ Collaboration avec les intervenants du CISSS et des centres jeunesse



Recommandations

Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

- ✚ Nous recommandons de poursuivre le SCP et de consolider le projet Dire-Mentor.
- ✚ Nous recommandons de refaire un sondage sur le sentiment de sécurité des élèves de 4^e à 6^e année
- ✚ Nous recommandons de faire un sondage auprès du personnel pour évaluer leur sentiment de sécurité.
- ✚ Nous recommandons de maintenir les deux récréations en matinée.
- ✚ Nous recommandons d'impliquer les élèves pour trouver des moyens pour diminuer la violence verbale.
- ✚ Nous recommandons d'informer les parents des conséquences liées aux écarts de conduite et aux plaintes d'autobus par la présentation d'un nouveau format du code de vie.



*Ça Vaut le C♥up
d'agir ensemble !!!*

L'évaluation du plan de lutte 2021-2022 sera approuvée par le Conseil d'Établissement.

Carole Lord
Directrice

